



Mouscron, le 8 septembre 2021

A l'attention des écoles mouscronnoises

7700 MOUSCRON

**Objet : Tolérance zéro aux abords des écoles**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous annoncer que les Collèges de Police et Communal ont décidé d'organiser une campagne de prévention afin de sensibiliser les usagers à la sécurité aux abords des écoles.

En effet, la sécurité des élèves et autres usagers fréquentant les abords des écoles est précieuse. Il nous semble important de rappeler les comportements facilitant la cohabitation des différents usagers dans ces lieux spécifiques. Ainsi, nous souhaitons rappeler qu'il faut **adapter sa vitesse**, faire **attention aux enfants** et **se stationner dans les endroits prévus à cet effet** et non ailleurs. Pour rappel, les excès de vitesse et les stationnements sauvages (sur le trottoir, sur la piste cyclable ou sur le passage piéton, par exemple) peuvent engendrer une amende allant de 53€ à 116€ voire une sanction plus lourde selon la gravité et/ou la récidive.

Cette période de prévention sera suivie de verbalisations et ce, à partir du lundi 20 septembre 2021. Nous comptons sur vous pour partager cette information auprès de vos élèves et de leurs parents afin que l'entrée et la sortie des élèves se fassent en toute sécurité et dans le respect du code de la route.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Mme Nathalie BLANCKE



Directrice Générale

Mme Marie-Hélène  
VANELSTRAETE



Échevine de la Mobilité

Mme Brigitte AUBERT



Bourgmestre